



OEIL

Observatoire de
l'environnement
Nouvelle-Calédonie

Rapport financier

Observatoire de l'environnement
en Nouvelle-Calédonie - OEIL

2024



Source des informations financières

Les informations financières présentées dans ce rapport sont issues des états financiers de notre cabinet d'expert-comptable, la société FIDEC, établis conformément aux normes comptables en vigueur. Ces états ainsi que ce rapport financier ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes, la société OCEA, conformément à sa mission légale de certification.

1 RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Les comptes 2024, attestés et certifiés, de l'OEIL font apparaître les données suivantes :

Total des produits	:	48 781 752 XPF
Total des charges	:	101 028 733 XPF
Résultat	:	- 52 246 981 XPF

Ce résultat fortement déficitaire s'explique par l'effondrement des subventions accordées par les bailleurs historiques de l'Observatoire de l'environnement, passant de **88 M XPF** en 2023 à **16 M XPF** en 2024.

En 2024, l'OEIL n'a reçu aucune subvention de la Province Sud, alors qu'elle constituait son principal bailleur depuis sa création (2009). Les bailleurs industriels, Société Le Nickel et Prony Resources NC, n'ont également pas versé de subvention cette année. Seuls Prony Energies et la SMGM ont honoré leur engagement conventionnel, en versant respectivement 10 M XPF et 0,5 M XPF.

2 LES PRODUITS

Le total des produits comptabilisés au 31 décembre 2024 s'élève à **48 781 752 XPF**, soit **55 % de moins qu'en 2023**.

2.1 Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation de l'observatoire pour l'exercice 2024 s'élèvent à **45 695 588 XPF**.

Celles-ci sont constituées :

- de subventions de fonctionnement et d'activités définies par des conventions bilatérales entre l'OEIL et ses bailleurs historiques, membres de la structure : **16 M XPF**.
- de subventions ponctuelles et dédiées à des projets spécifiques, qui, pour la première fois depuis l'existence de l'OEIL, dépassent les subventions de fonctionnement et d'activités : **30 M XPF**.

Les tableaux et la figure ci-dessous présentent les montants ainsi que l'évolution de ces subventions depuis l'année 2010.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL des subventions d'exploitation	114 453 100	119 891 070	145 881 813	129 735 500	126 575 000	132 149 250	119 214 609	121 585 935	108 055 273	118 070 468	79 524 280	133 905 892	118 012 419	101 249 860	45 695 588
Subventions de fonctionnement et d'activités															
Province Sud	70 400 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	-
Gouvernement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 128 415	3 215 847	-	-	-	-
Commune de Yaté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 000 000	2 000 000	500 000
Subventions publiques	70 400 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	64 128 415	59 215 847	56 000 000	58 000 000	58 000 000	500 000
Vale NC / Prony Resources	30 281 250	43 605 000	64 600 000	52 810 500	50 000 000	52 800 000	40 000 000	40 000 000	30 000 000	30 000 000	7 500 000	30 000 000	15 000 000	15 000 000	-
Prony Energies	5 343 750	7 695 000	11 400 000	11 400 000	10 000 000	11 400 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000	15 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
SLN	1 875 000	2 700 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	20 486 308	17 600 000	5 000 000	-
SMGM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Fondation Xere	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000
Subventions privées	37 500 000	54 000 000	80 000 000	68 210 500	64 000 000	68 200 000	52 000 000	52 000 000	43 000 000	42 500 000	13 000 000	65 986 308	43 100 000	30 500 000	15 500 000
TOTAL des Subventions de fonctionnement et d'activités	107 900 000	115 000 000	141 000 000	129 210 500	125 000 000	129 200 000	113 000 000	113 000 000	104 000 000	106 628 415	72 215 847	121 986 308	101 100 000	88 500 000	16 000 000
Subventions ponctuelles et dédiées à des projets spécifiques															
TOTAL des Subventions ponctuelles et dédiées à des projets spécifiques	6 553 100	4 891 070	4 881 813	525 000	1 575 000	2 949 250	6 214 609	8 585 935	4 055 273	11 442 053	7 308 433	11 919 584	16 912 419	12 749 860	29 695 588

Les chiffres sont exprimés en XPF et calculés comptablement

Tableau 1 : Évolution des subventions d'exploitation sur la période 2010-2024

Bailleur	Projet	Montant (M XPF)
Agence Rurale	Amélioration de la chaîne de production et du contrôle des données incendies Sentinel 2	3,2
ANCB	Projet Seaclopedia - stratégie de surveillance du milieu marin	3,4
Conservation International	Conception de la stratégie de communication du projet de pare-feux végétaux	0,6
CPS	Appui au dispositif d'alertes incendies	0,2
CCCE	Suivi participatif Acropora	3
CCCE	Mise en place de stations de suivi physico-chimique dans le Grand Sud	1,8
État/DAFE	Projet SURFOR relatif aux dynamiques forestières	1,4
État/DAFE	Projet Indicateurs de biodiversité	0,6
Fondation de la mer	Acropora 2023	0,9
Fondation de la mer	projet Stalis suivi des panaches turbides	0,1
Fonds Pacifique (État via HC-AFD / NC)	Suivi sécheresse végétale	3
Fonds Pacifique (État via AFD / NC)	SYPAFI (suivi des incendies à Fidji)	0,3
Gouv NC (DAVAR)	Dispositif pilote de suivi des rivières	6,1
Gouv NC (DAVAR)	SOURCE : outil de communication et sensibilisation sur l'eau douce	0,6
Gouv NC (DAVAR)	Hydroscope : outil de suivi des pressions sur la ressource en eau	0,1
OFB	ABC de la Côte Oubliée	3,7
OFB	BiodiVidéo : Production de vidéos animées sur la biodiversité, ses menaces et les réponses	0,6
WWF	Etat de référence de La Coulée	0,1
TOTAL		29,7

Tableau 2 : liste des projets financés comptabilisés dans les produits 2024

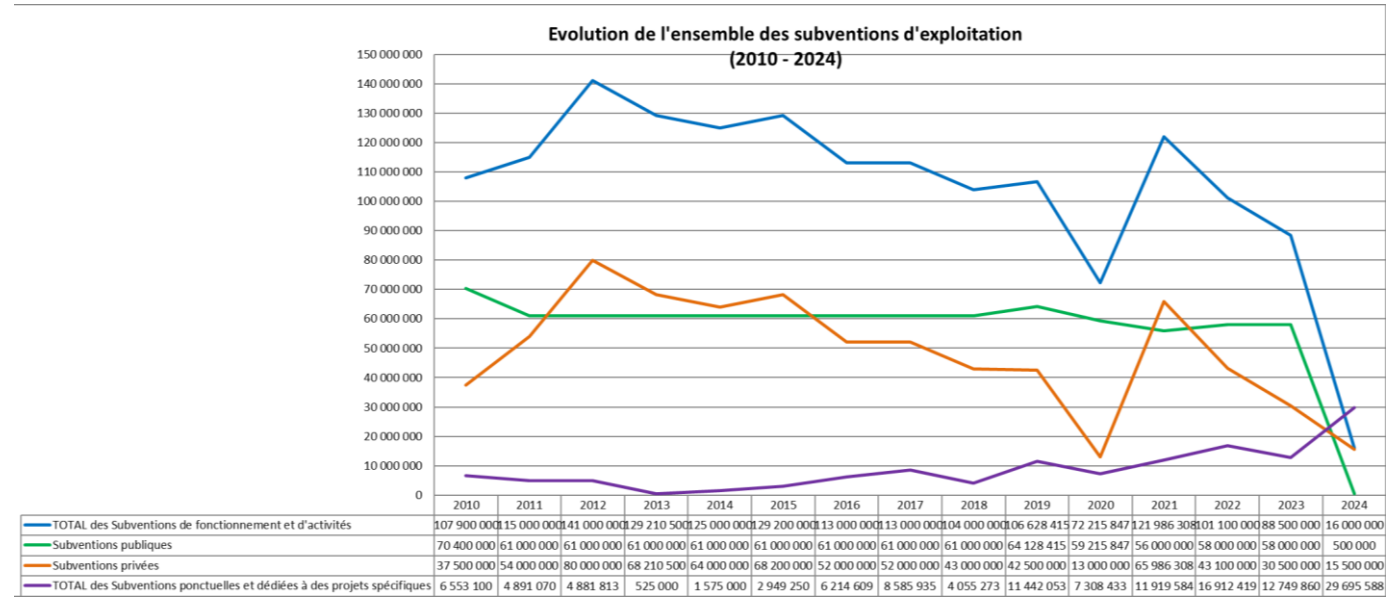


Figure 1 : Évolution de l'ensemble de nos subventions d'exploitation de 2010 à 2024

Le graphique met en évidence la chute des subventions d'exploitation en 2024.

En particulier, les subventions de fonctionnement et d'activités passent de 88 M XPF en 2023 à seulement 16 M XPF en 2024, soit une diminution de 82%. Cette baisse est telle qu'elles deviennent inférieures aux subventions ponctuelles, destinées à des projets spécifiques.

Ces dernières en revanche continuent d'augmenter significativement en 2024 pour atteindre environ 29,7 M XPF (+133% par rapport à 2023), témoignant de la confiance croissante des partenaires et de la pertinence des projets proposés.

Pour la troisième année consécutive, la commune de Yaté a versé une subvention, bien que celle-ci ait été réduite cette année en raison des difficultés rencontrées par les communes à la suite des événements de mai 2024.

À noter également cette année : l'Observatoire a bénéficié d'un soutien financier exceptionnel de 5 000 000 XPF de la part de la Fondation XERE.

2.2 Les adhésions

En complément de ces ressources, les cotisations annuelles des adhérents s'élèvent cette année à un total de 54 000 XPF.

2.3 Don

L'Observatoire a reçu un don de 50 000 XPF de la part d'un de ses adhérents, l'ASNNC.

2.4 Divers

Reprises sur provisions et transferts de charges : Le montant de 2 982 164 XPF correspond à la consommation au cours de l'année 2024 des fonds dédiés enregistrés à la clôture de l'exercice comptable précédent.

2.5 Répartition globale des produits

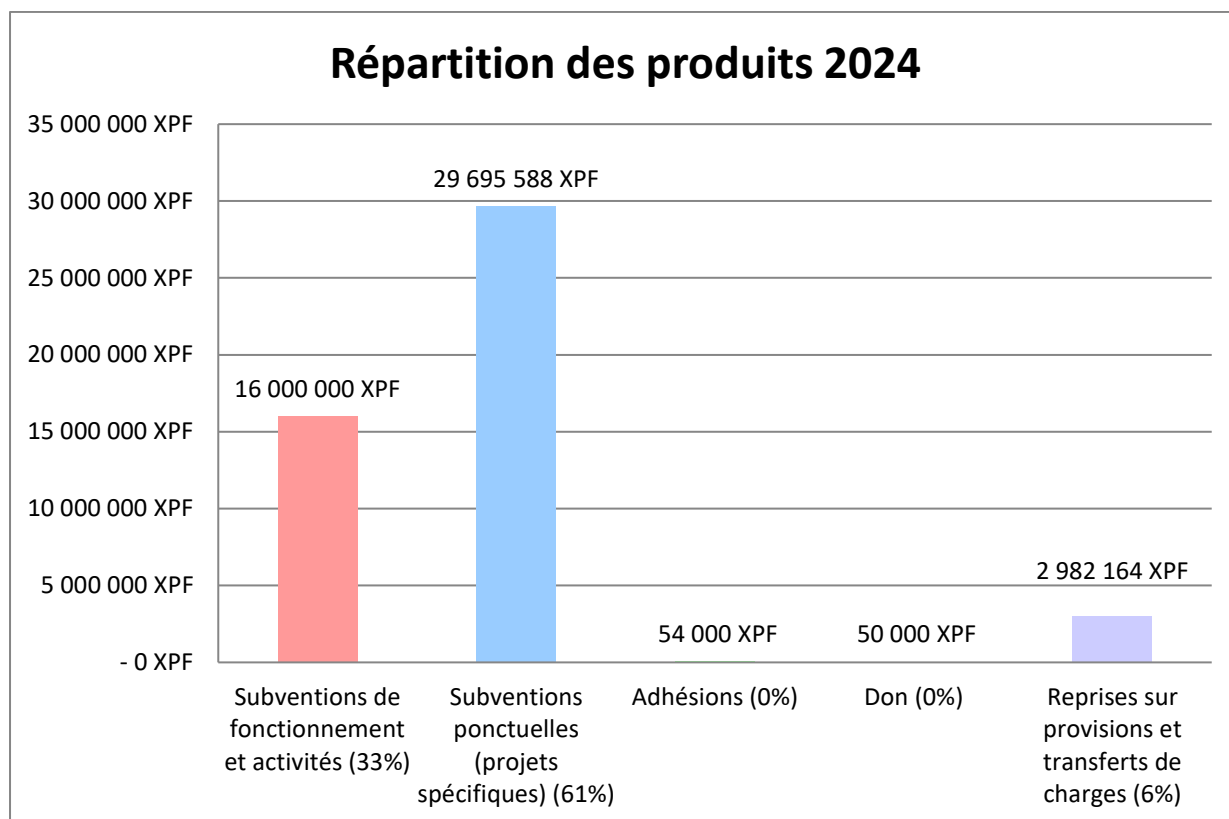


Figure 2 : répartition des produits

3 LES CHARGES

L'assemblée générale a validé les dépenses réalisées et les différentes projections (dépenses, recettes et estimation de la trésorerie, ...) lors de différentes réunions (juin, septembre et décembre 2024).

Depuis quelques années, les dépenses de l'OEIL avaient déjà été réduites au strict nécessaire. À partir du mois de mai, plusieurs services ont encore été réduits, voire suspendus, afin de restreindre davantage les coûts.

Le total des charges comptabilisées au 31 décembre 2024 s'élève à **101 028 733 XPF**, soit **19 % de moins qu'en 2023**.

3.1 Achats et charges externes :

Elles s'élèvent à **18 099 784 XPF** (27 616 854 XPF en 2023, soit une baisse de 34%).

Ces charges correspondent à toutes les dépenses en provenance de tiers.

Habituellement, elles concernent majoritairement des prestations de sous-traitance liées à la mise en œuvre du programme d'activités externalisées de l'OEIL. Cette année, elles portent principalement sur des coûts de fonctionnement de l'Observatoire (environ deux tiers du montant) ainsi que sur des frais externalisés associés, pour l'essentiel, à des études engagées les années précédentes (environ un tiers du montant) et parmi lesquelles figurent : la mission ACROPORA, le suivi des incendies et de son système d'alerte, les suivis biologiques et physico-chimiques en eaux douces, la caractérisation de l'évolution de la surface forestière, le dispositif de suivi de la sécheresse végétale, le protocole de pêche électrique, le développement et l'évolution des tableaux de bord numériques, le logiciel Hydrobio, l'étude du potentiel de l'avifaune, ainsi que certaines actions de communication telles qu'une étude préliminaire à la refonte du site web, la production et la diffusion de vidéos sur l'état de l'environnement et les relais d'informations sur les réseaux sociaux (Facebook) .

3.2 Salaires et charges sociales :

Le coût total de la masse salariale pour cette année est de **69 163 340 XPF** avec une diminution de 23 % par rapport à 2023 (**90 103 507 XPF**).

Les principaux éléments à retenir sur l'année 2024 sont :

- Trois agents ont quitté l'entreprise à la suite des émeutes de mai 2024.
- L'équipe a été placée en chômage partiel à partir de septembre 2024.

À noter que cette baisse aurait été plus marquée si le chômage partiel avait pu être mis en œuvre plus rapidement.

3.3 Dotations aux amortissements et investissements :

Les dotations aux amortissements représentent les charges comptables constatées pour tenir compte de la perte de valeur des biens immobilisés (matériel, travaux, etc...) due à l'usure, au temps ou à l'obsolescence.

Ils s'élèvent à **879 713 XPF** contre 843 434 XPF en 2023.

3.4 Autres charges de gestion courante :

Logiciels : **2 264 994 XPF** contre 2 755 331 XPF en 2023. Il s'agit de licences informatiques dont certains coûts ont été renégociés à la baisse. La diminution est de l'ordre de 18%.

3.5 Charges exceptionnelles :

Il n'y a pas de charges exceptionnelles comptabilisées en 2024.

3.6 Engagement à réaliser sur ressources affectées

La somme de **10 620 902 XPF** correspond aux engagements de fonds dédiés qui n'ont pas encore été réalisés. Ce poste est en net augmentation : 256 %.

Voici leur répartition sur les différents projets :

Bailleurs de fonds	Projets	Montant au 31/12/23	Augmentation	Utilisation	Montant au 31/12/24
DAFE	Indicateurs de biodiversité en NC	2 009 752		2 009 752	
OFB	Atlas ABC	139 096		139 096	
ANCB	SEACLOPEDIA - Récifs résilients	47 969		47 969	
DAVAR	Mise en place d'un dispositif "pilote" de suivi des rivières	785 347	4 898 972	785 347	4 898 972
DAVAR	Source		485 839		485 839
CCCE	Acropora		2 951 063		2 951 063
CCCE	Suivi physicochimique		1 392 971		1 392 971
OFB	Biodividéo		473 813		473 813
WWF	La Coulée		13 244		13 244
CONSERVATION INTERNATIONAL	Communication Pares-feux végétalisés		405 000		405 000
Total		2 982 164	10 620 902	2 982 164	10 620 902

Tableau 3 : Fonds dédiés

3.7 Répartition globale des charges

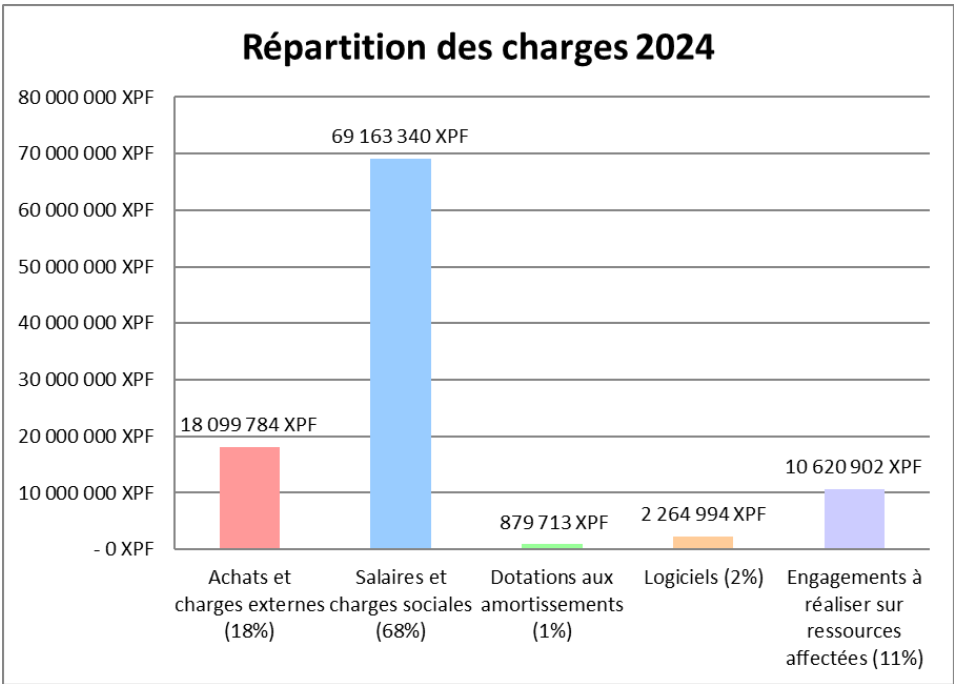


Figure 3 : répartition des charges

4 Bilan 2024 : actif et passif

CE QUE L'ASSOCIATION POSSEDE (valeurs en K XPF)					CE QUE L'ASSOCIATION DOIT (valeurs en K XPF)				
ACTIF	2024	2023	2022	2021	PASSIF	2024	2023	2022	2021
Ses investissements	2 586	3 466	3 122	1 579	Fonds associatifs	-	-	-	-
Ses stocks	-	-	-	-	Cumul reports à nouveau	51 120	67 284	82 334	45 191
Ses créances	37 838	37 195	27 857	41 715	Résultat de l'exercice	-52 247	-16 164	-15 050	37 143
Son cash	31 314	74 250	92 225	67 232	Dettes à court terme	25 287	20 043	26 426	17 915
Comptes de régularisation	1 177	2 867	6 308	7 868	Comptes de régularisation	48 755	46 615	35 802	18 145
Total	72 915	117 778	129 512	118 394	Total	72 915	117 778	129 512	118 394

Tableau 4 : bilan général

La comparaison de l'année 2024 aux précédentes, témoigne essentiellement d'une baisse importante du bilan (-38%) essentiellement liée à une trésorerie en très forte diminution (-58%). Il faut noter le maintien d'un niveau important de créances qui correspondent principalement à des subventions de projet n'ayant pas été versées dans leur totalité au 31 décembre 2024.

5 SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/2024

Au 31 décembre 2024, le solde de trésorerie de l'OEIL s'élève à **31 314 763 XPF**, contre 74 250 382 XPF au 31 décembre 2023, soit une diminution très importante (-58%). Le graphique ci-dessous illustre cette dégradation importante de la trésorerie.

Le fonds de roulement qui était établi à 24 M XPF en début d'année 2024 a été consommé pour compenser, en petite partie, la chute des subventions d'exploitation. **La trésorerie de l'OEIL ne possède plus de fonds de roulement.**

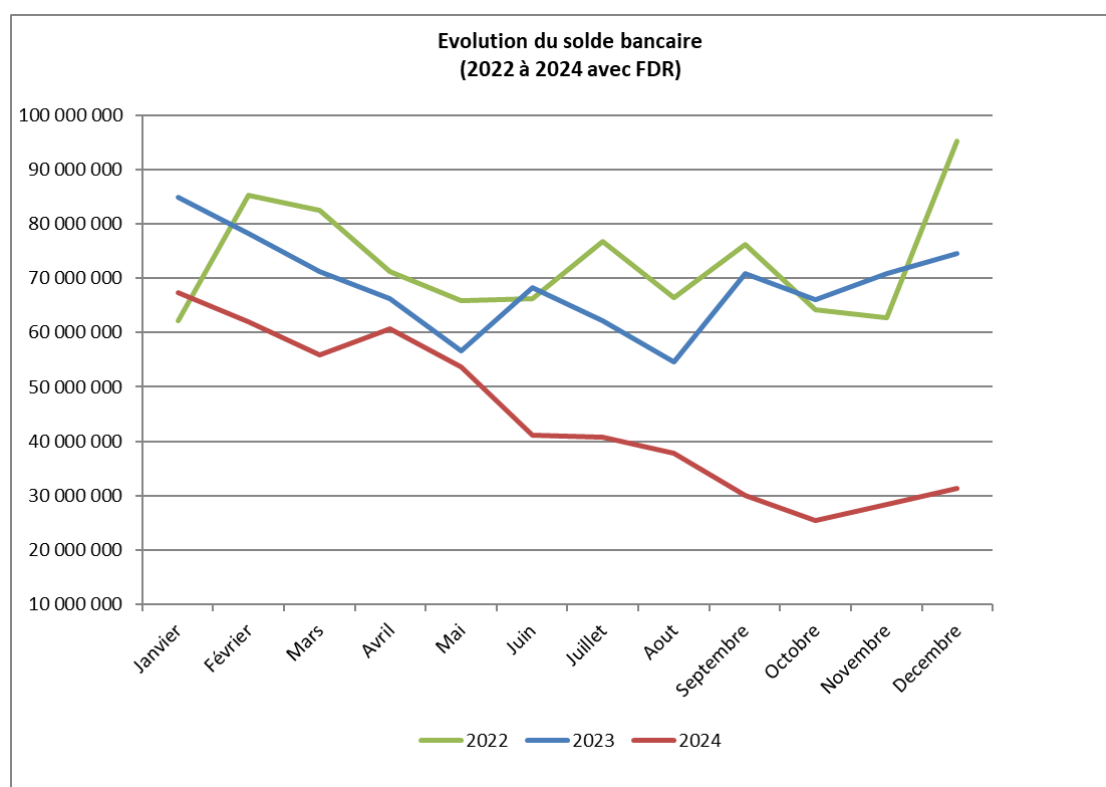


Figure 4 : Évolution du solde bancaire (2022 à 2024)

En début d'année 2024, le solde bancaire était à un niveau constant comme chaque année, grâce aux versements des derniers mois de l'année 2023. C'est en milieu d'année, lors de l'arrêt des subventions des bailleurs historiques que la trésorerie s'est dégradée progressivement. Celle-ci a pu être stabilisée au cours du dernier trimestre grâce aux versements de Prony Energies, de certaines tranches de projet ayant aboutis et de nouveaux projets signés en fin d'année 2024.

6 PERSPECTIVES FINANCIERES DE L'OEIL en 2025

La construction du budget 2025 est complexe en raison notamment de l'absence de visibilité de certains bailleurs importants (Province Sud et Prony Resources) et d'une baisse très importante des ressources de l'Observatoire.

A ce jour, les informations validées sont les suivantes :

- La SLN a confirmé l'absence de subvention en raison de l'arrêt de l'exploitation sur Thio et de ses difficultés financières.
- Prony Energies et la SMGM ont versé les montants prévus conventionnellement pour l'année 2025, soit respectivement 10 M XPF et 0,5 M XPF.

Des perspectives probables de ressources supplémentaires concernent :

- Le versement d'une aide au maintien de l'emploi salarié par la province Sud. Le montant et les modalités de mise en œuvre de cette aide ne sont, pour le moment, pas connus.
- Le soutien à hauteur de 40 M XPF du fonds de la Nouvelle-Calédonie géré par l'ANCB. Le comité de sélection du fonds a validé ce soutien mais le conseil d'administration doit confirmer cette proposition courant juin.

La contribution de Prony Resources au second semestre 2025 reste, quant à elle, soumise à la revente du site industriel et minier du plateau de Goro.

Les projets financés par des partenaires devraient normalement apporter en 2025 une contribution d'environ 37 M XPF sur l'année. Les capacités réduites de l'équipe (effectif réduit, chômage partiel, ...) limitent la réalisation de ces projets et réduisent leur contribution à hauteur de 15-20 M XPF. Par ailleurs, certains projets nécessitent parfois de sous-traiter une partie des opérations ou de réaliser des acquisitions matérielles réduisant de fait l'apport direct à la trésorerie de l'Observatoire.

Les recherches de financement externes continuent d'être menées. Ces programmes devraient pouvoir apporter des ressources supplémentaires au budget 2025 ou 2026.

Enfin, le régime du chômage partiel applicable jusqu'en juin 2025 vient soutenir le maintien de l'emploi d'une partie de l'équipe.



OEIL

**Observatoire de
l'environnement**
Nouvelle-Calédonie

12 rue Tourville- Quartier Latin
BP 352 – 98845 Nouméa Cedex
Tél : 23 69 69

www.oeil.nc